



## Service social et de santé du travail inter-entreprises

Des liens sereins pour plus de performances

### L'Assistant Social du Travail

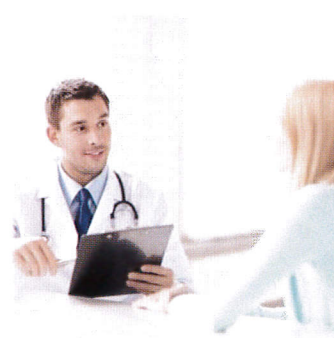


L'assistant social du travail est un professionnel diplômé d'état. Il est par conséquent soumis au respect d'un code de Déontologie. Il intervient dans le cadre du secret professionnel.

L'assistant social du travail œuvre à l'amélioration des conditions de vie des salariés. Il les accompagne sur des sujets personnels (logement, divorce, mariage, difficultés financières, décès, dépendance...) mais aussi professionnels (accident du travail, pension d'invalidité, risques psycho-sociaux...). Il veille aussi à préserver l'équilibre entre les exigences et les intérêts de l'entreprise comme ceux de ses salariés. Ainsi, l'assistant social du travail Castie fonde ses interventions sur le respect de la personne et ses intérêts ainsi que ceux de l'entreprise. Nos missions, favoriser une relation de confiance et contribuer à renforcer le lien social au sein de l'entreprise.

L'Infirmier de santé au travail contribue à la protection de la santé physique et mentale des salariés sur les lieux de travail. Il travaille en collaboration étroite avec le Médecin du Travail.

### L'Infirmier de Santé au Travail



Sa mission est d'écouter, informer, expertiser et orienter les salariés en matière de santé, handicap, addiction et maintien dans l'emploi. Nos infirmier veillent à accompagner les salariés en s'appuyant sur l'éthique, la déontologie, la volonté de neutralité et le secret professionnel pour favoriser la confiance et contribuer à renforcer le lien social et le bien être au sein de l'entreprise.



**La sécurité est primordiale lorsqu'il s'agit de données très personnelles ou liées à la santé**



CASTIE est partenaire de l'entreprise DOEO et co-développeur de LASTRIA, un **logiciel** de service social conforme **RGPD** ainsi que LIDSAT logiciel spécifique pour les Infirmières de Santé au Travail.